

Zeitschrift: Anthos : Zeitschrift für Landschaftsarchitektur = Une revue pour le paysage
Herausgeber: Bund Schweizer Landschaftsarchitekten und Landschaftsarchitektinnen
Band: 58 (2019)
Heft: 1: Stadtwälder = Les forêts urbaines

Artikel: Forêts urbaines : identité et nouvelles fonctions
Autor: Fresse, Pierre / Lefranc, Simon / Hirtz, Séraphin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-858477>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Mauvaise Herbe?», apaar

1

Forêts urbaines: identité et nouvelles fonctions

Dans le cadre du processus de révision du plan directeur forestier du canton de Genève, les forêts urbaines font l'objet d'une étude exploratoire. Celle-ci identifie des pistes de réflexion autour des forêts urbaines, qui répondent à des enjeux différents selon les perspectives: à l'échelle du canton, elles participent pleinement à la fonctionnalité du réseau des espaces paysagers et, au sein des quartiers, elles sont intimement liées à leur contexte et contribuent à la connectivité des espaces végétalisés.

Pierre Fresse, Simon Lefranc, Séraphin Hirtz, Nathalie Mongé

Présenter les caractéristiques qualitatives d'un milieu forestier et répondre à des critères quantitatifs (quinze ans, 500 mètres carrés, douze mètres de large minimum): telle est la définition d'une forêt cadastrée au sens légal du Canton de Genève. Toutefois, que ce soit au sens sociétal, culturel ou encore dans son rapport à l'urbain, ce qui caractérise une forêt va bien plus loin qu'une définition biologique ou administrative.

En effet, avec la croissance démographique et le développement des villes, certains grands massifs forestiers font maintenant partie intégrante de l'aire urbaine. D'autres milieux forestiers, plus petits, occupent des interstices au cœur du tissu urbain. Se

pose alors aujourd'hui la question du rapport de ces forêts à la ville et de l'utilité d'une autre approche qui ne les limiterait plus aux fonctions forestières habituelles (production de bois, protection de la nature et du paysage).

Le service du paysage et des forêts prend en compte l'avenir de ces forêts urbaines au travers de la révision du plan directeur forestier genevois. Afin d'enrichir les réflexions à ce sujet, il questionne le devenir des forêts urbaines et les associations possibles, souhaitables ou nécessaires entre la forêt et l'aménagement du territoire.

L'originalité de la démarche consiste à changer le regard en ouvrant le débat à d'autres disciplines, en

1 «? Das ist ein Wald»: Temporäre Ausstellung am Tag des Walds 2018. Realisiert durch das Kollektiv «Mauvaise Herbe?».

«? Ceci est une forêt»: Installation éphémère lors de la journée de la forêt 2018, réalisée par le collectif «Mauvaise Herbe?».

2 Im Stadtgebiet von Genf ist die Lage der Stadtwälder (rot) am Schnittpunkt von grossen Landschaftsstrukturen (grün) und städtischer Dichte (grau) charakteristisch. Les forêts urbaines (rouge) sont localisées et caractérisées au croisement des grandes structures paysagères (vert) et de la densité urbaine (gris). Ici, dans l'aire urbaine genevoise.

particulier aux professionnels de l'aménagement du territoire (architectes, paysagistes, urbanistes, ingénieurs), en les interrogeant sur leurs représentations de la forêt, ses attributs, sa fonction ou encore son rôle dans l'espace urbain. Dans un premier temps, ce sont les spécialistes et professionnels qui ont été sollicités lors d'ateliers participatifs, puis la parole a été donnée aux habitants dans un deuxième temps.

Les forêts s'inscrivent dans la structure paysagère

Les ateliers sur les forêts de l'aire urbaine réunissant des professionnels ont fait ressortir l'enjeu des synergies possibles entre la forêt et l'aménagement du territoire.

L'élaboration de nouveaux instruments de planification à l'échelle territoriale devra intégrer des fonctions visant à la protection et à la gestion des forêts ainsi qu'à d'autres fonctions orientant le planificateur. L'idée a été de replacer les forêts au sein des grandes structures paysagères développées dans les planifications urbanistiques cantonales et d'agglomération préexistantes pour répondre à ces attentes.

En effet, les forêts font partie de plus larges structures paysagères: la charpente paysagère¹, les pénétrantes de verdure² et le maillage vert³ du canton.

Elles ne représentent qu'une petite partie de ces structures; néanmoins, leurs masses boisées en constituent la colonne vertébrale.

Croisées avec les densités des différents tissus urbains, elles permettent de nommer et de caractériser les différentes forêts.

Cet angle de vue offre un grand intérêt pour le planificateur à l'échelle territoriale, puisqu'en donnant un statut à ces forêts il lui offre des outils permettant de guider la planification urbaine et forestière de façon concomitante. La forêt devient ainsi un des volets structurants de la stratégie de végétalisation de la ville connectant les forêts aux arbres isolés en passant par les alignements, les bosquets et les parcs.

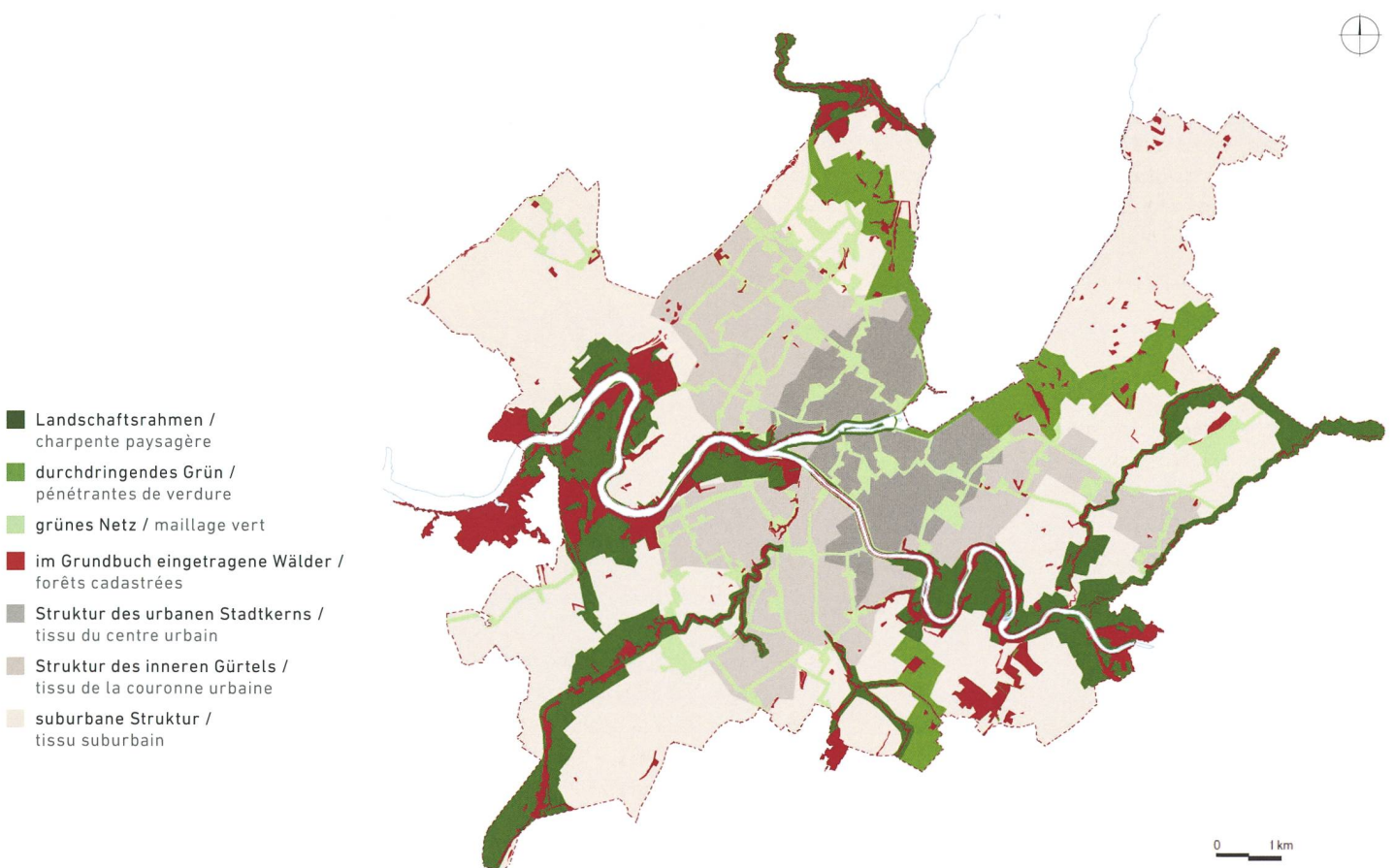
Leur contexte, leur fonction et leur identité

À l'occasion de la journée de la forêt, la rencontre avec les habitants a mis en lumière la nécessité de considérer ce qui se passe aux abords de la forêt (échelle locale). Cette approche amène à définir les fonctions des forêts selon deux éléments: leur bord et leur cœur. Le bord est défini selon l'affectation du territoire autour de la forêt et correspond aux quinze premiers mètres en lisière de forêt, où l'influence de l'extérieur est clairement perceptible.

Ce bord peut ainsi être caractérisé et différentes fonctions (paysagères, écologiques, de protection ou encore d'accessibilité) y sont ou non associées.

Un espace boisé offrira des services différents s'il côtoie un parc, une route, une école ou une zone villa. Aussi, la manière de gérer tant la forêt que ses abords doit être pensée et actée de manière différente.

Quant au cœur de la forêt, il met presque systématiquement en parallèle le couple usages/nature. Dès lors, des usages accrus impliquent une responsabilité en regard de l'importance de la pression sur la nature et de la nécessité de conserver ce qui diffé-



renchie une forêt d'un parc. À l'inverse, une pratique plus modérée, voire restreinte, offre plus de refuges aux espèces. Il en résulte un gradient de fonctions mettant en relation l'intensité des usages et l'objectif de préservation de la nature.

Cette approche de la forêt revêt une importance-clé concernant la question du rôle sauvage de la forêt et du besoin de conserver ces morceaux de «vraie» nature de proximité, accessibles aux citoyens, parallèlement au développement d'espaces publics plus aménagés.

Vers un outil d'aide à la décision indispensable

Utilisés par une large diversité de publics allant du technicien forestier à l'urbaniste, ces outils innovants peuvent permettre une meilleure cohérence décisionnelle à toutes les échelles.

Basés sur un état de fait actuel, ils ont pour ambition d'aller au-delà du simple plan forestier. Ils offrent

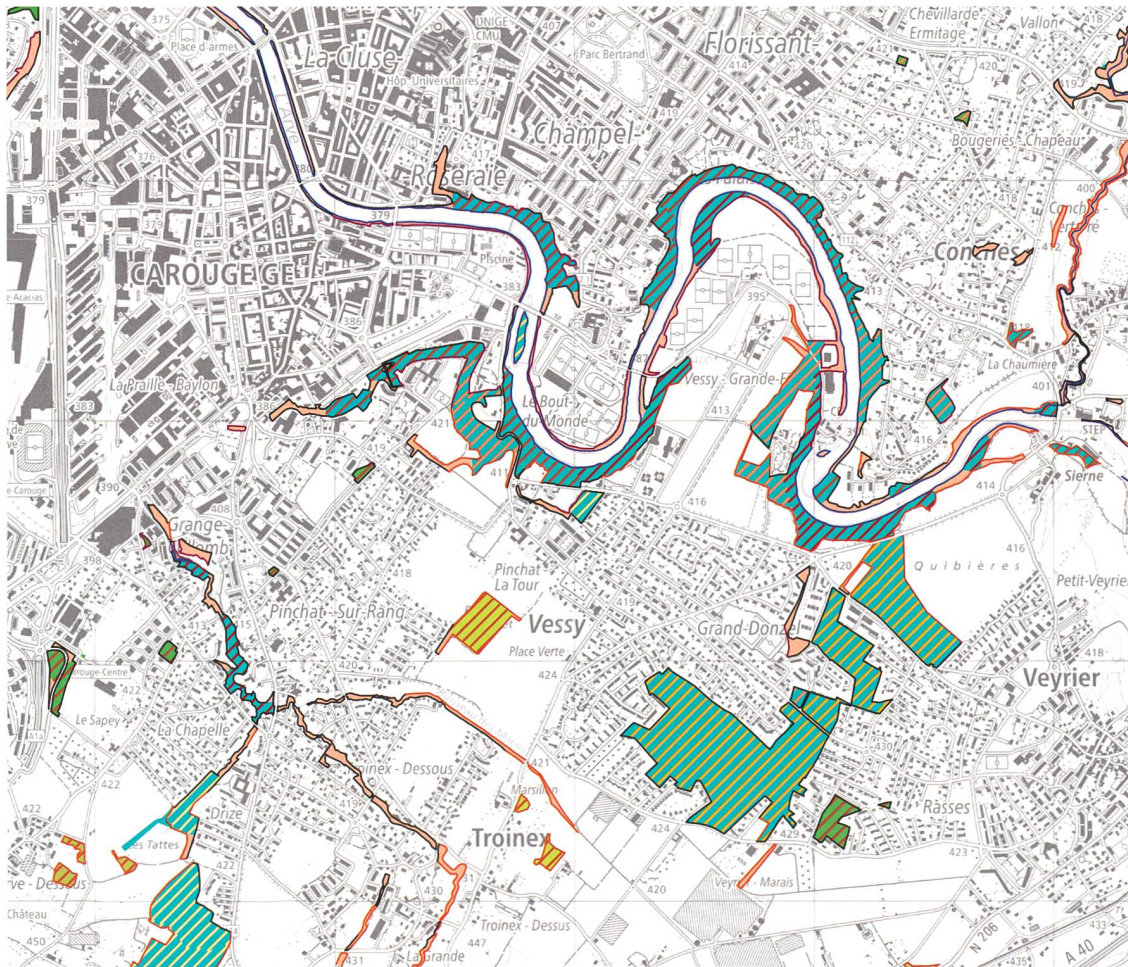
la possibilité de changer le regard sur l'évolution des forêts par rapport à l'urbain et inversement.

Les informations fournies par ces outils permettent aussi l'apport de solutions locales précises à la lumière du contexte, systématisables ou non aux forêts réunissant les mêmes critères.

La question se pose, en revanche, de savoir si les réponses à certaines problématiques comme la question identitaire de la forêt en ville ou encore l'accessibilité des habitants à la forêt peuvent être apportées par ces outils de classification.

Ces premières explorations ouvrent des perspectives intéressantes: le futur plan directeur forestier pourrait acquérir une importance accrue en matière de planification territoriale et participer ainsi aux grandes orientations concernant les espaces végétalisés et la place de la nature en ville.

3 Zwischen Arve und Drize, Testplanung zu Rändern und Kernzone; Massstab 1:25 000. Entre Arve et Drize, test de différenciation des bords et des cœurs: plan au 1/25 000.



4 Programm und Meinungsbildung der BewohnerInnen während des Waldtages 2018. Animations et recueil des avis des habitants lors de la journée de la forêt 2018.



5 Partizipativer Workshop über urbane Wälder. Atelier participatif sur les forêts urbaines.



5

¹ Dénomination issue du Plan paysage I et II du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2007 et 2012. Souvent liée à l'hydrographie, elle correspond aux cours d'eau, aux corridors, aux cordons et aux massifs boisés.

² Ces pénétrantes de verdure ont été protégées par le plan de zone agricole de 1952 et sont aujourd'hui identifiées dans le Plan directeur cantonal 2030. Il s'agit des espaces ouverts agricoles, des parcs et des forêts qui, en réseau, pénètrent la ville, la reliant à la campagne périphérique.

³ Le maillage vert a été initié par les urbanistes Braillard et Bodmer dans le Plan directeur de 1936, puis développé dans le Plan stratégique de végétalisation de la Ville de Genève en 2016. Il s'agit du maillage d'espaces libres végétalisés, composé de noyaux (forêts isolées, parcs, places et jardins) et de connecteurs (promenades, frontages ou alignements).

Données de l'étude

Étude: Révision du Plan directeur forestier genevois

Lieu: Canton de Genève

Mandant: Service du paysage et des forêts (OCAN-DT), GE

Mandataire: apaar_ architecture et paysage, GE / Archoz sàrl-ingénieur forestier, GE

Durée du mandat: 2017-2019